



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 21 SEPTEMBRE 2024**

Convocation du 17 septembre 2024 par M. Philippe RITTER, premier adjoint pour le maire empêché

Etaient présents : Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY, Christine VALENTIN.

Etait excusée : Mme Geneviève MONATTE-ALONZI, ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER

Secrétaire de séance : M. Raphaël SABY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATION 2024-35 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant que cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret, et qu'il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste ;

Sont candidats au poste de titulaire :

- M. Roland MEYSSONNIER ;
- M. Daniel PICOT ;
- Mme Christine VALENTIN.

Sont candidats au poste de suppléant :

- M. Laurent GARNIER ;
- M. Raphaël SABY ;
- M. Jean-Yves ROUX.

Après vote, sont élus :

PREFECTURE DE HAUTE-LOIRE
COURRIER
25 SEP. 2024

TITULAIRES

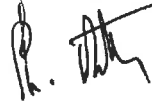
M. Roland MEYSSONNIER
M. Daniel PICOT
Mme Christine VALENTIN

SUPPLEANTS

M. Laurent GARNIER
M. Raphaël SABY
M. Jean-Yves ROUX

*Le Maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay
au titre du contrôle de légalité le :
(voir date du timbre de la Préfecture)*

Pour copie certifiée conforme,
le Maire,



Philippe RITTER

PREFECTURE DE HAUTE-LOIRE
COURRIER
25 SEP. 2024